



FRANCOIS SAUVADET  
MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.fonction-publique.gouv.fr](http://www.fonction-publique.gouv.fr)

Paris, jeudi 22 décembre 2011  
N° 074

## **François SAUVADET, ministre de la Fonction publique, annonce une hausse du taux d'emploi des personnes handicapées dans la Fonction publique**

Comme l'a annoncé le Premier ministre ce matin à l'occasion de la signature du Pacte pour l'emploi des personnes handicapées, le nouveau taux d'emploi des personnes handicapées dans la Fonction publique est passé de 3,99% en 2009 à 4,21% en 2010.

Le taux dans la Fonction publique de l'Etat est passé de 3,09% à 3,31% entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2010, de 4,86% à 5,08% dans la fonction publique territoriale et de 4,83% à 4,99% dans la fonction publique hospitalière.

Le nombre des personnes handicapées employées au 1er janvier 2010 au sein des trois fonctions publiques est de 198 670, contre 175 820 au 1<sup>er</sup> janvier 2009. A la création du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) en février 2005, ce nombre était de 163 500. Entre le 1<sup>er</sup> janvier 2009 et le 1<sup>er</sup> janvier 2010, 8 207 personnes handicapées ont été recrutées dans la FPE, 9 924 dans la FPT et 4 719 dans la FPH.

Une journée du handicap dans la Fonction publique a été créée par le Gouvernement, et s'est déroulée le 12 mai dernier. Elle a permis aux agents d'échanger entre eux sur les enjeux du handicap, et de mieux informer les travailleurs handicapés de leurs droits.

En matière d'accessibilité des lieux de travail dans la Fonction publique, un plan pluriannuel de 125M€, porté par François SAUVADET, a été lancé en juin dernier par le Président de la République : 50M€ pour les écoles du service public, 50M€ pour les petites collectivités locales et 25M€ pour le plan d'accessibilité numérique.

*« Ce taux est très encourageant mais il ne saurait être pleinement satisfaisant. L'objectif est d'atteindre un taux de 6% de travailleurs handicapés dans la fonction publique. En augmentation constante depuis 2007, ces chiffres sont la marque d'un engagement partagé dans les trois versants de la Fonction publique. Premier employeur de France, l'Etat a le devoir d'être exemplaire et sa Fonction publique se doit d'être à l'image de la société qu'elle sert. »* a déclaré François SAUVADET.

### **Contacts presse :**

Cabinet du ministre : Gaëlle MISSIONIER – 01 53 17 87 25

Etienne BODIN – 01 53 17 87 23